

HOMELIE DE L'ABBE C. GOUYAUD

DIMANCHE DE PAQUES

Témoins de la résurrection ?

Nous pouvons considérer trois événements clés dans la vie de Jésus : sa naissance, sa mort et sa résurrection.

Concernant sa naissance, saint Luc nous dit que « Marie enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche. » C'est donc que la Nativité fut un événement observable de façon empirique par des témoins oculaires, à commencer par Marie et par Joseph. Mais, l'Incarnation elle-même, c'est-à-dire l'assomption d'une nature humaine par la personne divine du Verbe, reste un mystère entier.

Concernant la mort de Jésus, saint Jean nous dit que, quand Jésus eut pris du vinaigre, il dit : « tout est accompli » et « inclinant la tête, il rendit l'esprit ». C'est donc que la mort de Jésus fut un événement constatable de façon expérimentale par des témoins directs, à commencer par Jean qui « a vu et qui rend témoignage et son témoignage est véridique ». Encore que la subsistance du Dieu vivant dans l'humanité déchirée de Jésus reste un mystère entier.

Mais, aucun évangéliste ne peut citer de témoignage direct de l'acte même de la résurrection du Christ. En effet, si j'ose dire, personne n'y était ! Même si des indices comme la vacuité du tombeau et le rangement étonnant du suaire enroulé à l'écart des bandelettes pourront faire plus tard l'objet d'une investigation qui relève des sciences positives. Personne n'a été directement témoin de l'acte même de ressusciter parce qu'en vérité personne ne pouvait l'être. Si la résurrection est bel et bien inscrite dans l'histoire - et, à ce propos, la mention chronologique du troisième jour est précieuse - cette résurrection dépasse, transcende complètement l'histoire. En effet, la nature de la résurrection échappe à toute connaissance expérimentale. Il ne s'agit pas de la réanimation d'un cadavre ; il ne s'agit pas du retour à la vie d'avant, mais il s'agit d'une mutation décisive, d'un saut qualitatif

substantiel, de l'entrée irréversible dans une nouvelle dimension de l'être-homme de Jésus et cela, en effet, échappe à toute vérification empirique.

Mais alors, s'il n'y a pas de témoin direct de la résurrection, comment et pourquoi pouvons-nous confesser - et c'est le cœur même de notre foi - que le Seigneur est vraiment ressuscité ? Comment et pourquoi ? D'abord, parce que Jésus lui-même a dit qu'il ressusciterait, et notre foi est fondée sur l'autorité de la parole du Seigneur qui se révèle. Ensuite, parce que s'il n'y pas eu de témoin direct de l'acte de ressusciter, en revanche, il y a de nombreux témoins d'apparitions du Seigneur ressuscité. Et, le Seigneur ressuscité a donné, a fourni des preuves tangibles de la réalité de sa corporéité, se laissant notamment palper ses plaies glorieuses et mangeant avec ses disciples, levant ainsi le doute de ces mêmes disciples incrédules. Ces apparitions du Seigneur ressuscité sont autant de rencontres ineffables qui feront l'objet de notre méditation et de notre contemplation pendant au moins toute l'octave de Pâques.

« Il est ressuscité » est donc une confession de foi fondée sur le témoignage oculaire de ceux qui ont été gratifiés d'apparitions du Seigneur ressuscité. Mais nous confessons que le Seigneur est ressuscité et pas seulement qu'il a été ponctuellement ressuscité. Il est ressuscité, c'est un état permanent. Il est le vivant par excellence. « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts, le vivant ? » Et, comme la résurrection, c'est la victoire de l'amour sur la mort, et que « Dieu est amour », le Seigneur, non seulement, est ressuscité mais le Seigneur est sans cesse ressuscitant. Il est la résurrection même : « je suis la résurrection et la vie ! » Par conséquent, en rencontrant le Ressuscité qui est la Résurrection, on devient témoin de cette résurrection qui échappe pourtant à toute expérience ! Et le Seigneur ressuscité nous donne, par sa parole et par ses sacrements, de pouvoir prendre part à sa résurrection, à sa vie et à sa joie. Amen.

04 04 2021

Homélie transcrite à partir d'un enregistrement.

Vous pouvez réécouter l'homélie en vous rendant sur le site de la paroisse personnelle La Croix glorieuse, rubrique Catéchèse / Homélies.

Si vous souhaitez recevoir l'homélie dominicale, signalez-le à l'adresse suivante : lbc.dec@croix-glorieuse.org